



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/52/SC.2/L.1
11 octobre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-deuxième session
Genève, 3-14 octobre 2005
Point 5 de l'ordre du jour
Comité de session II

PROJET DE RAPPORT DU COMITÉ DE SESSION II

tenu au Palais des Nations
du 3 au 14 octobre 2005

Rapporteur: M. Luciano Barillaro (Italie)

Orateurs:

Indonésie pour le Groupe asiatique
et la Chine
République islamique d'Iran
Chine
Nigéria
Éthiopie

Japon
Tchad
Afrique du Sud
Union africaine
Égypte

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être adressée avant le **mardi 18 octobre 2005** à la: Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8102, télécopieur: 917 0056, téléphone: 917 5654/1437.

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE: CONTRIBUTION
DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT À LA CROISSANCE
ET AU DÉVELOPPEMENT**

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Pour l'examen de ce point, le Conseil était saisi du document suivant:

Le développement en Afrique: repenser le rôle de l'investissement étranger direct
(UNCTAD/GDS/AFRICA/2005/1)

2. Le représentant de l'**Indonésie**, parlant au nom du **Groupe asiatique et de la Chine**, a dit que l'analyse par le secrétariat de l'impact de l'IED en Afrique mettait en évidence le fait qu'il n'existait pas de panacée conduisant au développement et qu'un seul instrument ne pouvait aider les pays en développement à surmonter leurs obstacles au développement. D'autres instruments complémentaires de l'IED étaient indispensables pour créer les ressources nécessaires au développement et les politiques visant à attirer l'IED devaient être conciliées avec les autres politiques dans les domaines du commerce et du financement afin de parvenir à un équilibre sain. En outre, cet équilibre devait être atteint grâce à un environnement international propice qui serait le pendant d'une approche rationnelle des pays africains au niveau national. Les pays ne pouvaient élaborer et mettre en œuvre leurs propres politiques que s'ils avaient une marge d'action suffisante pour adapter les stratégies de développement à leurs exigences et à leur situation particulières. Pour parvenir à un développement cohérent, il fallait aussi réaliser des progrès dans d'autres domaines que l'IED, notamment en réformant l'architecture financière internationale et en avançant dans les négociations du Cycle de Doha à l'OMC. Le Groupe asiatique et la Chine se félicitaient donc de l'initiative récemment lancée en matière d'allégement de la dette au Sommet de Gleneagles, tendant à annuler la dette multilatérale des pays pauvres très endettés et à augmenter l'aide de 49 milliards de dollars par an d'ici à 2010. Il était encourageant que ces propositions aient été approuvées au Sommet organisé cinq ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire et aient été réitérées à la dernière session d'automne de la Banque mondiale et du FMI. La CNUCED devrait poursuivre ses travaux dans le domaine de la dette, notamment l'étude de l'application de mécanismes de conversion des créances en prises de participation pour le développement. Une proposition présentée à ce Sommet consistait à convertir la moitié de la dette extérieure de 100 pays très endettés et pays à revenus

intermédiaires en fonds alloués à la lutte contre la pauvreté dans les domaines suivants: reboisement, construction de logements collectifs, énergie, tourisme écologique, irrigation installations d'après-récolte, mise en valeur de terres, productivité agricole et projets créant des richesses. Le représentant a souligné que la coopération Sud-Sud pouvait jouer un rôle complémentaire des approches traditionnelles du développement de l'Afrique. Le succès de certains pays en développement permettait de tirer des enseignements qui pouvaient aider à mieux adapter les politiques de développement en Afrique. En outre, le SGPC pouvait procurer des avantages concrets. Le Groupe asiatique et la Chine avaient bon espoir que la coopération se renforce grâce au Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique approuvé au Sommet Asie-Afrique qui s'est tenu en cours d'année, et grâce à l'appui de la CNUCED aux futures initiatives destinées à mettre en œuvre ce partenariat.

3. Le représentant de la **République islamique d'Iran** a noté que malgré les efforts déployés pour créer un environnement favorable au commerce et au développement, les pays africains rencontraient de nombreuses difficultés à atteindre les objectifs de développement du Millénaire. Ils devaient faire face à une montée de la pauvreté, à une stagnation économique et à un ralentissement de la croissance résultant de la crise de la dette du début des années 80. Les programmes d'ajustement préconisés n'avaient guère tenu compte de la situation particulière de l'Afrique, notamment de l'histoire coloniale et de la persistance des relations héritées de cette époque, qui avaient rendu les exportations du continent tributaires des marchés d'un petit groupe de pays. Cette tendance s'était accentuée sous l'effet de la faiblesse du commerce intrarégional et de la petite taille des marchés intérieurs. Même si le secteur exportateur avait réussi à attirer l'IED, il n'avait pas pu établir de liens durables avec d'autres secteurs de l'économie tels que l'industrie et l'activité manufacturière. Des mesures pouvaient être prises dans trois domaines pour améliorer la situation. Premièrement, les pays africains devraient être capables de formuler des plans et des politiques tenant compte de leur situation particulière. Les flux d'IED ne devraient pas seulement aller à des secteurs particuliers, mais aussi à des activités plus générales qui pourraient renforcer les activités manufacturières et industrielles de ces pays. Deuxièmement, il fallait accroître la coordination régionale dans les domaines de la fiscalité et des incitations à l'IED afin d'empêcher une «surenchère ruineuse» et d'accroître les capacités de production de ces pays grâce au commerce intrarégional. Les grands pays africains avaient un rôle important à jouer dans ce processus. Troisièmement, comme il avait déjà été dit, les flux d'IED étaient

concentrés dans des régions qui disposaient de l'infrastructure nécessaire et de secteurs manufacturier et industriel dynamiques. Il était important que d'autres pays africains soient inclus dans ce processus. À cette fin, il faudrait mettre en place des politiques visant à renforcer les capacités des entreprises locales et prendre les mesures nécessaires pour diversifier l'économie. D'où la nécessité d'accroître l'APD et la coopération technique afin de renforcer les capacités et les institutions de ces pays.

4. Le représentant de la **Chine** a dit que le rapport sur le développement économique en Afrique était très constructif et analysait la manière dont les pays africains utilisaient l'IED. Malheureusement, depuis la crise de la dette du début des années 80, la situation des pays africains s'était rapidement détériorée: l'industrie manufacturière avait beaucoup souffert, l'investissement était devenu atone, la dette s'était accrue, les progrès en matière d'infrastructure, de diversification des produits et de croissance des revenus avaient été limités. Tous ces facteurs avaient eu un effet négatif en réduisant l'attrait de l'Afrique et la qualité de l'IED. C'était pourquoi la communauté internationale devait adopter des mesures spéciales et ciblées pour contribuer à améliorer les conditions d'investissement sur ce continent. La Chine accordait une grande importance au développement de l'Afrique, comme elle l'avait démontré au récent Sommet de l'ONU, pendant lequel le Président chinois, M. Hu Jintao, avait annoncé cinq mesures visant à soutenir les pays en développement, surtout les pays africains et les pays les moins avancés. Les entreprises chinoises étaient encouragées à investir dans des projets de coopération en Afrique dans des secteurs comme le commerce, la production, l'exploitation de ressources et le transport en passant par l'agriculture et la transformation des produits agricoles. En juin 2005, l'investissement direct total chinois en Afrique avait atteint 1,025 milliard de dollars. En outre, la Chine avait conclu un accord de promotion et de protection des investissements avec 25 pays africains ainsi qu'une convention de double imposition et de prévention de l'évasion fiscale avec huit autres pays. La Chine avait aussi fourni une assistance et un appui dans divers domaines en formant 2 526 personnes en 2004 et devrait former jusqu'à 3 800 autres personnes d'ici la fin de 2005. Le Forum de coopération Chine-Afrique jouait un rôle important, en particulier en favorisant les visites de représentants des milieux commerciaux et économiques chinois et africains, et en invitant les entreprises chinoises à investir en Afrique et à coopérer avec les pays du continent. La Chine avait annulé ou réduit une partie de la dette de l'Afrique à son égard, quelque 31 PPTE ayant bénéficié d'une annulation de leur dette et d'une

admission en franchise de droits de leurs exportations en Chine. En outre, la Chine était disposée à annuler 10 milliards de dollars de dettes africaines.

5. Le représentant du **Nigéria** a dit que les décideurs, aux niveaux national et international, s'étaient longtemps intéressés à la manière de faire sortir l'Afrique de l'ornière de la pauvreté. Si la stratégie consistant à tirer parti des entrées d'IED avait été couronnée de succès dans d'autres pays en développement, cela n'avait pas été le cas en Afrique. Dans son rapport, le secrétariat discernait des facteurs importants qui étaient responsables de l'échec de l'Afrique: la mauvaise gouvernance, la situation géographique et l'éloignement des grands marchés, la faible densité de population, les conditions climatiques sévères et le fait que certains pays étaient dépourvus de littoral. À ces facteurs, le représentant a ajouté le faible pouvoir d'achat de la population. La délégation nigériane souscrivait à l'opinion, contenue dans le rapport, selon laquelle, du fait de la persistance des relations héritées de l'époque coloniale, les pays africains continuaient d'être liés à leurs anciennes métropoles et donc à des marchés en contraction au lieu de pénétrer d'autres marchés importants ou émergents, ce qui limitait leurs choix en matière de commerce et d'accès au capital. L'incapacité de l'Afrique de tirer parti de l'IED était due aussi à la faible formation de capital et à la désindustrialisation, qui étaient des effets observables des programmes d'ajustement structurel, de la fuite incontrôlée des capitaux par le biais du rapatriement des bénéfices, de la dette et de l'absence de politiques bien définies d'allocation sectorielle de l'IED. Concernant l'industrie extractive, dont le rapport du secrétariat traitait de manière approfondie, le représentant a expliqué que son pays avait été l'un des principaux bénéficiaires de l'IED dans l'industrie pétrolière et avait dû, non sans mal, concilier la soif de rentabilité des STN et la mise en œuvre de programmes autocentrés, notamment en matière de sensibilisation à l'environnement. Toutefois, cet objectif était atteint par des politiques spéciales.

6. Le rapport du secrétariat mettait aussi en évidence le dilemme des pays africains qui, en acceptant l'IED, renonçaient invariablement à avoir des entreprises nationales compétitives dans le secteur concerné, dilemme qui pourrait être résolu grâce à une réorientation des politiques dans le cadre d'un processus de libéralisation maîtrisée tenant compte des particularités de l'Afrique. Le représentant s'est félicité que le rapport du secrétariat évoque les bienfaits de l'intégration économique et propose de conclure un accord sur la nature et l'ampleur des dégrèvements fiscaux et des autres mesures d'incitation destinées aux investisseurs étrangers.

On était toutefois en droit de se demander comment ce type d'accord pourrait tenir en raison de la concurrence acharnée pour attirer de modestes IED.

7. Le représentant de l'**Éthiopie** souscrivait aux déclarations faites par le Groupe des 77 et la Chine, le Groupe africain et le Groupe des PMA. Il a dit que l'Afrique rencontrait des obstacles redoutables au développement et était la seule région du monde en développement où l'extrême pauvreté était prédominante. Si les tendances actuelles se poursuivaient, on pouvait craindre que le continent ne parvienne pas à atteindre davantage d'objectifs de développement du Millénaire que les autres régions en développement. Le continent n'avait pas profité des bienfaits de la mondialisation, comme le démontrait sa part – la plus faible de toutes les régions – des IED mondiaux, du commerce, des flux financiers et du PIB mondial. Pour que les programmes en matière d'IED soient efficaces, une analyse des coûts et des avantages devrait être réalisée en bonne et due forme. L'Afrique devait persévérer dans sa tentative de jeter des bases beaucoup plus solides pour résoudre ses problèmes. Toutefois, compte tenu de la multiplicité de ses problèmes, elle avait besoin de la solidarité de ses partenaires de développement. Elle devait coopérer étroitement avec la CNUCED pour diagnostiquer les obstacles fondamentaux au développement. Elle avait besoin de diversifier ses exportations, de conserver une marge d'action et de renforcer la coopération régionale afin de résoudre ses problèmes économiques. La CNUCED devrait poursuivre son analyse critique et ciblée des questions intéressant les pays africains et proposer des solutions dans le cadre du sous-programme consacré à l'Afrique, comme elle l'avait fait dans son rapport.

8. Le représentant du **Japon** a dit qu'en raison de l'importance du développement économique de l'Afrique, son Gouvernement avait lancé, en 1993, la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), afin de faire bénéficier les pays africains des enseignements tirés en Asie. Des réunions étaient organisées dans ce cadre tous les quatre ans, avec la participation de dirigeants d'États africains et des chefs des organisations internationales concernées. Dernièrement, en novembre 2004, une conférence sur le commerce et l'investissement avait eu lieu à Tokyo sous l'égide de la TICAD; le Gouvernement japonais y avait annoncé son intention d'inviter 10 000 Africains au cours des quatre prochaines années pour leur dispenser une formation en matière de renforcement des capacités.

9. Le représentant a salué la qualité du rapport de la CNUCED sur l'Afrique, qui contenait un grand nombre d'idées en matière de stratégies de développement et apportait ainsi une contribution notable au débat international sur le développement des pays africains. Il souscrivait en particulier aux recommandations formulées dans ce rapport car celles-ci reposaient sur une approche holistique qui mettait l'accent sur la politique industrielle stratégique, ainsi que sur les efforts déployés au niveau régional pour créer un cadre plus favorable à l'investissement. Toutefois, il remettait en question l'opinion favorable aux obligations de résultat, en particulier aux exigences en matière de contenu local, qui était exprimée dans ce rapport. Les accords bilatéraux d'investissement des États-Unis, du Japon et du Canada n'interdisaient pas un ensemble d'obligations de résultat, notamment en matière d'exportation, d'emploi de travailleurs locaux et de transfert de technologie, afin que les pays accueillant des investissements puissent conserver une marge d'action. Chaque État membre de l'OMC devrait respecter les principes de l'OMC en matière de mesures concernant les investissements et liées au commerce, qui ne s'appliquaient au contenu local que dans une très faible mesure. Concernant les activités de la CNUCED en matière d'investissement, le représentant a suggéré que le secrétariat examine les accords d'investissement en fonction de leur importance croissante et étudie les possibilités de mettre en place un mécanisme d'assistance aux pays en développement pour le règlement des conflits en matière d'investissement.

10. Le représentant du **Tchad** s'est associé aux observations faites par le Groupe africain et le Groupe des PMA, et a rendu hommage au rapport de la CNUCED sur l'Afrique, dont l'analyse approfondie et détaillée mettait en lumière les avantages et les inconvénients de l'IED, en particulier dans les pays où l'épargne intérieure était faible et qui étaient fortement tributaires des exportations de produits de base, ce qui était le cas en Afrique. L'IED n'avait pas joué un rôle positif dans ces pays car les secteurs qui l'accueillaient étaient isolés des autres secteurs de l'économie. Il fallait donc mettre en œuvre des programmes pour s'assurer que l'IED jouait son rôle de stimulateur de la croissance. À la lumière notamment du rapport du secrétariat et des conclusions de la Commission pour l'Afrique, les partenaires de développement de l'Afrique devraient réorienter leur programme d'assistance technique de manière à aider le continent à lutter efficacement contre la pauvreté dans l'optique des objectifs de développement du Millénaire.

11. Le représentant de **Afrique du Sud** a pleinement associé sa délégation aux déclarations faites par le Groupe des 77 et la Chine, par le Groupe africain et par le Groupe des PMA. L'examen de l'économie mondiale et de la nouvelle interdépendance avait aidé les participants à mieux comprendre les situations mondiales actuelles. Les récentes tendances économiques mondiales appelaient d'importantes initiatives de politique générale, par exemple pour la diversification des exportations, les investissements dans l'infrastructure et la lutte contre l'instabilité des prix. La demande accrue de produits de base et la hausse des prix qui en résultaient ne profitaient qu'à un tout petit nombre de pays seulement. Les gains correspondants pouvaient être réinvestis dans le développement local grâce à des politiques appropriées. La part des bénéfices découlant des flux d'IED qui revenait aux gouvernements était insignifiante, en raison de l'espèce de surenchère ruineuse pratiquée pour attirer ces IED. Il fallait remédier à cette situation si l'on voulait obtenir des gains concrets. En dépit de la libéralisation, et des politiques de déréglementation et de privatisation, les flux d'IED vers l'Afrique en proportion du total des flux vers les pays en développement avaient diminué. L'impact budgétaire de l'IED était faible, et les apports d'IED n'avaient pas créé d'emplois, ni favoriser l'établissement de liens avec le reste de l'économie ou le transfert de technologie. La responsabilité sociale des sociétés transnationales en Afrique – c'est-à-dire une contribution optimale de ces sociétés au développement économique et social des pays d'accueil – était un impératif. Les idées contenues dans le Consensus de São Paulo, et confirmées dans le Plan d'action de Doha adopté au deuxième Sommet du Sud en juin, devaient être mises en pratique à travers les activités d'institutions compétentes telles que la CNUCED. La délégation sud-africaine souscrivait pleinement aux analyses du rapport publié par la CNUCED sur l'IED.

12. Le représentant de l'**Union africaine** a dit que le rapport sur l'Afrique présentait une analyse technique enrichissante et approfondie des politiques mises en œuvre par les gouvernements africains pour attirer l'IED, y compris les politiques de privatisation et de déréglementation. Les résultats y étaient examinés par rapport aux bénéfices escomptés, tels que la création d'emplois, le transfert de technologie et la création de liens avec le reste de l'économie, ainsi que les recettes fiscales. Le rapport présentait également des observations pertinentes sur les incidences de l'IED, ou du manque d'IED, sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Ses conclusions étaient relativement abruptes: le continent africain recevait de très faibles apports d'IED, et ce essentiellement dans le secteur des industries

extractives. Les effets positifs de l'IED continuaient de se faire attendre, en partie en raison de l'intensité capitalistique de cet investissement et seule une très faible partie des gains découlant des IED revenait aux pays d'accueil du fait d'une surenchère d'incitations prenant la forme d'une «course à l'abîme». Dans ces conditions, le rapport appelait à repenser les politiques en matière d'IED, faut de quoi cette «course à l'abîme» ferait de l'Afrique une éternelle perdante. Des mesures devaient être prises par le secrétariat de la CNUCED et par la Commission de l'Union africaine. Ces mesures devaient s'intégrer aux travaux de la CNUCED en matière de formation de consensus et de coopération technique, y compris les examens de la politique d'investissement et les accords bilatéraux et régionaux d'investissement conclus par des pays africains.

13. Le rapport avait été porté à l'attention des autorités compétentes de la Commission, et une coopération était escomptée de la part du secrétariat de la CNUCED à mesure que l'Union africaine s'emploierait à renforcer la capacité de l'Afrique de tirer le plus grand profit possible de ses ressources naturelles. Afin que s'instaure un environnement extérieur propice au développement de l'Afrique, les partenaires de développement devaient renforcer leur engagement de soutenir les efforts régionaux de lutte contre la pauvreté. La position de la CNUCED était désormais celle que tout le monde adoptait, comme l'indiquait le résultat du récent Sommet du G-8 qui avait corroboré les conclusions énoncées précédemment par le secrétariat de la CNUCED. En encourageant le secrétariat à continuer de servir avec diligence la cause de l'Afrique, le représentant a dit qu'il espérait que la combinaison d'efforts locaux et de soutien extérieur complémentaire aiderait les pays africains à atteindre l'objectif d'une réduction de moitié de l'extrême pauvreté d'ici 2015, comme convenu au Sommet du Millénaire.

14. Le représentant de l'**Égypte** a insisté sur la volonté d'interactivité et de partenariat évoquée par le représentant du Royaume-Uni. À propos de la référence constante à «la marge d'action politique», il dit que les outils économiques qui étaient disponibles il y a 30 ans ne l'étaient désormais plus, citant pour exemple la proposition du Groupe africain relative aux MIC (mesures concernant l'investissement et liées au commerce) à l'OMC, où il n'y avait pas suffisamment de flexibilité pour permettre aux pays de poursuivre leurs politiques d'investissement et leurs politiques commerciales. La CNUCED devait prendre en compte ces demandes et ces propositions pour garantir l'efficacité de la marge d'action. De nombreux accords bilatéraux

d'investissement avaient suscité de multiples différends faute d'avoir pris en considération la marge nationale d'action politique nécessaire. La politique industrielle était une question cruciale, car aucun pays ne pouvait s'industrialiser sans se doter d'abord d'une politique d'industrialisation. La CNUCED devait donc parler d'une seule voix, de la voix du développement, pour que les pays en développement disposent de la marge d'action nécessaire à la poursuite de leurs stratégies de développement.

15. Le représentant a ensuite évoqué la question des sociétés transnationales, auxquelles il avait été accordé une si grande indépendance, alors que les pays africains souverains, eux, ne pouvaient pas agir avec la même indépendance. Étant les principales bénéficiaires de la mondialisation, les sociétés transnationales devaient jouer un rôle dans le développement, et plus elles avaient de droits, plus elles devaient avoir de responsabilités. Elles devaient en outre être encouragées à transférer la technologie, réinvestir leurs profits et améliorer leurs capacités humaines. Les relations Sud-Sud avaient aussi une contribution à apporter, mais le rôle principal dans le processus de développement devait être tenu par les pays développés – autrement dit, la responsabilité fonctionnelle du système économique international reposait sur les épaules des grandes nations. Les responsabilités du Nord et du Sud à cet égard étaient, et devaient être, reconnues. Le discours positif sur le développement devait se traduire par des mesures et des politiques positives dans les documents.
